



## ACCORD DE COLLABORATION 2018 GOLF DE PALS – AS GOLF COMITÉ ENTREPRISE

Pour le présent document le **Golf de Pals** offrira pendant l'année 2018 des conditions avantageuses aux membres de l'Association \_\_\_\_\_ de la Ligue BRETAGNE.

Le Golf de Pals appliquera les suivants prix spéciaux du green fee 18 trous :

**Basse Saison = 67 €** (prix public 89 €)

Janvier, Février, Novembre et Décembre et jours ouvrables du mois de Mars.

**Moyenne Saison = 70 €** (prix public 94 €)

Ouvrables d'Avril, Mai, Juin, Septembre et Octobre

**Haute Saison = 79 €** (prix public 105 €)

Juillet et Août. Weekends et jours fériés de Mars et Moyenne Saison

- Accord valable selon disponibilité et n'est pas cumulable avec d'autres offres ou promotions.
- Les conditions ne sont pas utilisables pour les inscriptions aux tournois.
- La réservation pourra être effectuée par l'AS ou directement par le joueur. En cet cas le joueur devra accréditer sa condition de membre de l'As.
- L'accord sera valable dès la signature du document par le responsable de l'Association.
- A la fin de l'année le Golf de Pals offrira à la Commission d'Entreprise de la Ligue des bons cadeaux pour récompenser des événements organisés au niveau ligue = « 1 green fee offert pour chaque 20 green fees utilisés par les membres des différentes AS d'Entreprise de la Ligue ».
- **Conditions spéciales groupes (selon taille du groupe et saison) à consulter.**

Maite Aliu  
Directrice Commerciale  
GOLF DE PALS

Nom :  
Fonction :  
AS :  
Téléphone contacte :  
e-mail :

**DOCUMENT À RENVoyer SIGNÉ AU GOLF DE PALS POUR VALIDER L'ACCORD**